

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Identifiant unique*: 040-214003139-20141124-2014_G15-DE

Envoyé en préfecture, le 25/11/2014 - 14:50

Reçu en préfecture, le 25/11/2014 - 14:52

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 19/11/2014



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24 novembre 2014**

--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE, Mme DEGOS (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. DUCASSE, Mme COUFFIGNAL, MM. BRUEY, GAILLARDET, DUBUN, GOSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA (a procuration pour Mme ULAMNN), Mmes DAUGREILH, DARGELASSE.

Etaient excusés : Mmes ULMANN (a donné procuration à M. TAUZIA), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à Mme DEGOS), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance G

Délibération n°15

DELIBERATION

Rapporteur : Mme BRUGAT

Objet : Tarifs activités ALSH à compter du 1^{er} janvier 2015

Le service EASA organise dans le cadre de l'Accueil de Loisirs deux séjours accessoires à Peyragudes (65) pendant les vacances de février 2015 :

- Semaine du 16/02 au 20/02/2015 : séjour pour les 13-16 ans pour 16 jeunes
- Semaine du 23/02 au 27/02/2015 : séjour pour les 9-12 ans pour 16 jeunes

Sur avis favorable de la Commission Education en date du 18 novembre 2014, il est proposé les tarifs suivants : **350 € pour les enfants tarusates** et **380 € pour les enfants extérieurs**.

Tarif TARUSATES

Quotient familial	Prix réel du séjour	Reste à la charge des familles	Aide Conseil Général	Aide CAF	PRIX FAMILLE
QF<357 €	350,00 €	15%	232,45 €	65,05 €	52,50 €
357,01 €<QF<449 €	350,00 €	20%	222,85 €	57,15 €	70,00 €
449,01 €<QF<567 €	350,00 €	30%	195,85 €	49,15 €	105,00 €
567,01 €<QF<723 €	350,00 €	42%	166,50 €	36,50 €	147,00 €
723,01 €<QF<820 €	350,00 €	55%	157,50 €	0,00 €	192,50 €
820,01 €<QF<905 €	350,00 €	70%	105,00 €	0,00 €	245,00 €
QF>905,01 €	350,00 €	100%	0,00 €	0,00 €	350,00 €

.../...

Identifiant unique*: 040-214003139-20141124-2014_G15-DE

Envoyé en préfecture, le 25/11/2014 - 14:50

Reçu en préfecture, le 25/11/2014 - 14:52



* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (TSP)

Tarifs EXTERIEURS

Quotient familial	Prix réel du séjour	Reste à la charge des familles	Aide Conseil Général	Aide CAF	PRIX FAMILLE
QF<357 €	380,00 €	15%	257,95 €	65,05 €	57,00 €
357,01 €<QF<449 €	380,00 €	20%	246,85 €	57,15 €	76,00 €
449,01 €<QF<567 €	380,00 €	30%	216,85 €	49,15 €	114,00 €
567,01 €<QF<723 €	380,00 €	42%	183,90 €	36,50 €	159,60 €
723,01 €<QF<820 €	380,00 €	55%	171,00 €	0,00 €	209,00 €
820,01 €<QF<905 €	380,00 €	70%	114,00 €	0,00 €	266,00 €
QF>905,01 €	380,00 €	100%	0,00 €	0,00 €	380,00 €

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

EMET un avis favorable et valide les tarifs suivants :

- **350 € pour les enfants tarusates**
- **380 € pour les enfants extérieurs**

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES